Sphera energetic

FLOORING SYSTEMS

U4 P3 E2/3 C2

DESCRIPTIF TYPE

Revêtement de sol PVC homogène compact U4 P3 en lés de 2 m
Fourniture et mise en oeuvre d'un revêtement de sol PVC homogène **compact pressé dans la masse en lés de 2 m** de large, d'une épaisseur totale de 2 mm classé **U4 P3 E2/3 C2** type Sphera energetic.
Conçu et fabriqué **en Europe**, à partir de matières premières garanties **sans phtalate.**
Il sera doté d'une couche d'usure d**e 2 mm d'épaisseur,** d'une teneur agent liant de type I, avec un très faible taux de charge pour une excellente résistance à l'abrasion. Le revêtement bénéficiera d'une protection de surface **SMART top** à **finition mate** évitant ainsi toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement et sera hautement résistant aux rayures et aux agents tachant hospitaliers de type Bétadine, Eosine en solution aqueuse...
Il bénéficiera d'un classement de résistance au feu B_{fl}-s1. Le choix des coloris se portera sur une gamme comportant un minimum de 42 références. Il est **100 % recyclable** et les chutes de pose pourront être recyclées*** via le **programme de recyclage Forbo Tournesol**. Le produit bénéficiera d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaire (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant) **

La technologie PVC homogène Forbo

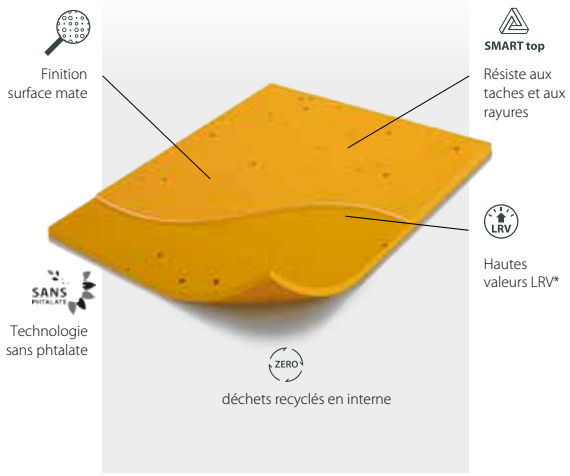

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dénomination commerciale	**Sphera energetic**
Classement UPEC	**U4 P3 E2/3 C2**
Certificat NF UPEC	**n°311-028.1**
Epaisseur totale	**2,0 mm**
Couche d'usure	**2,0 mm**
Masse surfacique totale	**2 950 g/m²**
Poinçonnement rémanent	**0.03 mm (exigence de la norme ≤ 0,10 mm)**
Réaction au feu	**Bfl-s1* - n° 2016/089-1 (CRET)**
Classification selon NF EN ISO 10581	**34 - 43**

MODE DE POSE & ENTRETIEN

Pose collée : Mise en œuvre et type de colle sans solvant **528 EUROSTAR ALLROUND** suivant préconisations du fabricant et dans le respect du DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.
E1 : joints soudés à chaud sur support bois
E2 : joints soudés à chaud sur support béton
E3 : joints soudés à chaud + remontée en plinthes ou étanchéité en rives.
Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du DTU 53.12à l'exception d'une sous couche d'interposition . A prévoir : Eléments de finition (barres de seuil, joints de dilatation, plinthes, profilés de finitions en cas de remontées en plinthes…)
Entretien :
L'entreprise en charge du nettoyage de mise en service des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- **FDES** conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES.
- Technologie **sans phtalate**
- Taux d'émission de TVOC **< 10 µg/m³, classe A+** (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire).
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH**.
- Conception et fabrication **européenne**
- Fabriqué partir d'électricité garantie d'origine **100 % renouvelable.**
- **100 % recyclable***** (chutes de pose propres)
- Colle préconisée **528 eurostar allround** : sans solvant à très faible émissions de COV (Emicode EC1 Plus)

** Sur support bois ou incombustible A1fl ou A2fl, testé en pose libre. Satisfait à la réglementation M3*

** L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr). ** Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH. *** hors cadre amiante*